

LE BULLETIN DE VICQ SUR MER



Sur les chemins de
Vicq-sur-Mer



Permanence du Maire

Le lundi de 14h30 à 18h
Sur rendez-vous
Tél : 02 33 54 31 96

BULLETIN COMMUNAL DE VICQ-SUR-MER

Directeur de la rédaction :
Valérie Montrieul

Crédit photos :
Coraline Simon

Version numérique
ISSN 2681-5893

Chères Vicquoises et Chers Vicquois,

Ce premier bulletin communal du mandat est l'occasion de vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales. Cette confiance nous engage et nous oblige aussi à travailler avec sérieux et sens de l'intérêt général pour Vicq-sur-Mer.

Depuis l'installation du conseil municipal, le début de mandat a été particulièrement dense. Il a fallu mettre en place l'organisation de l'équipe municipale, répartir les délégations, installer les commissions, prendre connaissance des dossiers en cours et répondre aux nombreuses sollicitations des habitants, des partenaires institutionnels et des services. Cette période d'installation et de transition ne m'a pas toujours permis de répondre aussi rapidement que je l'aurais souhaité à toutes les demandes. Comme beaucoup d'élus de petites communes, je poursuis également une activité professionnelle, ce qui impose parfois de concilier plusieurs responsabilités. Soyez toutefois assurés que chaque demande est prise en compte et que l'équipe municipale reste pleinement mobilisée.

Je veux ici souligner l'investissement des élus qui m'entourent. Les adjoints, les conseillers délégués et l'ensemble des conseillers municipaux ont pris toute leur place dans le fonctionnement communal. Présents dans les différents villages de Vicq-sur-Mer, ils sont des relais de proximité, à votre écoute, pour faire remonter les questions, les difficultés mais aussi les idées. Les agents municipaux, eux aussi, jouent un rôle essentiel. Au secrétariat, aux services techniques, chacun contribue au bon fonctionnement de la commune et à la qualité du service rendu aux habitants.

Ces premiers mois ont également été consacrés à l'appropriation des dossiers engagés avant notre installation. Plusieurs projets se poursuivent, notamment les travaux de rénovation de la toiture de l'église de Gouberville et du clocher de l'église de Névilles, ainsi que les opérations de réfection de voirie. Il nous appartient désormais de préparer les prochaines étapes, avec le souci constant d'une gestion rigoureuse.

Nous sommes également vigilants face aux risques auxquels notre commune littorale peut être confrontée. Le Plan Communal de Sauvegarde, rédigé et voté à la fin de la précédente mandature, constitue un outil important pour organiser la réponse communale en cas de situation de crise. Un recensement des moyens mobilisables et un appel aux Vicquoises et Vicquois souhaitant rejoindre une réserve communale de sécurité civile ont été réalisés en début d'année 2026. Au second semestre, nous organiserons une réunion publique d'information.

Ce bulletin vous présente donc à la fois les élus, les agents municipaux, les premiers projets... Il marque le début d'un mandat que nous voulons sérieux, proche des habitants, attentif à notre cadre de vie et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite un bel été.

Valérie Montrieul
Maire de Vicq-sur-Mer

MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Le dimanche 22 mars 2026, le premier conseil municipal s'est réuni et a élu le Maire et ses adjoints. Le Maire a désigné 3 conseillers délégués. Nous vous présentons vos élus et leurs différentes missions.



Valérie MONTRIEUL

Maire

Gestion du personnel
Urbanisme, Littoral &
Environnement
Relations avec la
Communauté
d'Agglomération
Le Cotentin



Mary DESMARES

4e adjointe

Affaires sociales,
enfance et
jeunesse



Benoît TROCHU

1er adjoint

communication,
animations et
culture, relations
avec les
associations et plan
communal de
sauvegarde



Alexandre DUFOUR
Conseiller délégué

Locations et
rénovation
énergétique des
logements et
bâtiments
communaux



Isabelle YOUF

2e adjointe

finances, budget,
marchés publics,
gestion du
patrimoine
historique et des
cimetières



Isabelle TESSON
Conseillère déléguée

Gestion du gîte
communal, le
Presbytère de
Gouberville et des
salles communales



Antoine AMBROIS

3e adjoint

Travaux, entretien
des routes et des
chemins



**Jean-Michel
CAUCHOIS**

LE MIERE

Conseiller délégué

Entretien des routes
et des chemins,
Protection des
animaux

DES ELUS DE PROXIMITÉ

Les élus municipaux sont présents dans tous les villages de Vicq-sur-Mer. N'hésitez pas à les solliciter pour signaler une difficulté, poser une question ou partager une idée. Ils sont les relais de proximité entre les habitants et la municipalité.



Valérie Montrieul
Enseignante & conseil
en communication
Cosqueville



Benoît Trochu
Retraité
Cosqueville



Mary Desmares
Adjointe administrative
hospitalière
Cosqueville



**Jean-Michel
Cauchois-Le Mière**
Agriculteur
Cosqueville



Alexandre Dufour
Agriculteur
Cosqueville



Sandrine Launay
Référénte paie
Cosqueville



Loïc Henry
Artisan
Cosqueville



Jennifer Fleury
Assistante familiale
Cosqueville



Laurent Fleury
Technicien
Cosqueville



Coraline Simon
Commerçante
Cosqueville



Isabelle Tesson
Auxiliaire de vie
Vrasville



Isabelle Youf
Retraîtée
Angoville



Dorine Colin
Infirmière
Réthoville



Lydie Poughier
Agricultrice
Réthoville



**François-Victor
Palluat de Besset**
Directeur financier
Néville



Marianne Pottier
Retraîtée
Néville



Antoine Ambrois
Retraité
Gouberville



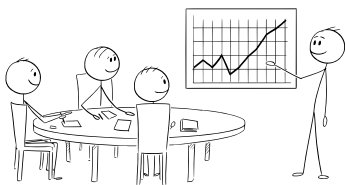
Jean-Noël Laronche
Agriculteur
Gouberville



François Hordel
Retraité
Gouberville

LES COMMISSIONS INTERNES

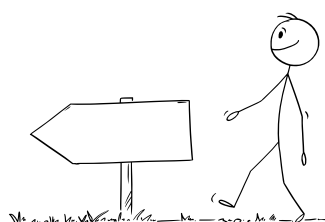
Lors du conseil municipal du 8 avril, le Maire a proposé une liste de commissions permettant à chacun des conseillers municipaux de s'impliquer dans la vie de la collectivité et ainsi de participer à l'élaboration des projets qui seront menés tout au long du mandat.
Le Maire est président de droit de toutes les commissions.



FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

Adjoint en charge de la commission : Isabelle YOUF,
Membres : Antoine AMBROIS, Alexandre DUFOUR, François-Victor PALLUAT DE BESSET, Jennifer FLEURY et Benoît TROCHU.

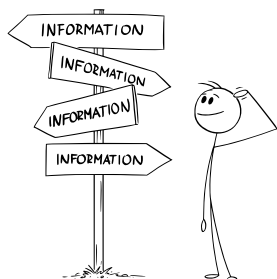
Principaux sujets : Budget de la commune, projets d'investissements
...



TRAVAUX, ROUTES ET CHEMINS

Adjoint en charge de la commission : Antoine AMBROIS
Membres : Alexandre DUFOUR, Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIERE, Laurent FLEURY, Jean-Noël LARONCHE, Isabelle YOUF, François-Michel HORDEL et Marianne POTTIER.

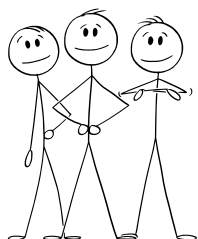
Principaux sujets : Entretien des routes et chemins, projets d'aménagements...



COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE, PATRIMOINE

Adjoint en charge de la commission : Benoît TROCHU
Membres : Coraline SIMON, Mary DESMARES, Alexandre DUFOUR, Dorine COLIN et François-Victor PALLUAT DE BESSET.

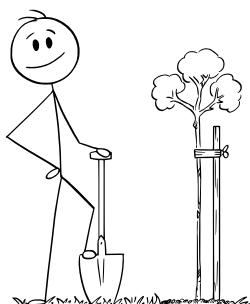
Principaux sujets : Bulletin communal, relations avec les associations, animations, protection et mise en valeur du patrimoine...



ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉS

Adjoint en charge de la commission : Mary DESMARES
Membres : Marianne POTTIER, Jennifer FLEURY, Coraline SIMON, Dorine COLIN, Sandrine LAUNAY et Isabelle TESSON.

Principaux sujets : Protection des personnes vulnérables, animations à destination des jeunes, conseil municipal des jeunes...



LITTORAL ET ENVIRONNEMENT

Adjoint en charge de la commission : Benoît TROCHU,
Membres : François-Victor PALLUAT DE BESSET, Coraline SIMON, Laurent FLEURY, Loïc HENRY, Jean-Noël LARONCHE, Lydie POUHIER, Alexandre DUFOUR et Jean-Michel CAUCHOIS-LE MIÈRE.

Principaux sujets : Sentier du littoral (programme Adapto+) et GR, biodiversité, rénovation énergétique, plan communal de sauvegarde
...

Dès cette année, l'équipe municipale mettra en œuvre certains des projets qu'elle a présentés. Ces projets viennent en réponse aux attentes exprimées par les administrés et sont aussi en accord avec les enjeux auxquels nous devons faire face dans les années à venir.

Transition écologique, développement durable et biodiversité



En matière de transition écologique, la commune souhaite avancer sur la rénovation énergétique de ses bâtiments et logements communaux. Une première intervention est envisagée sur un logement communal à Vrasville, avec des travaux réalisés en régie. Cette démarche doit s'inscrire, à terme, dans une réflexion plus large sur la rénovation énergétique des logements et bâtiments communaux.

Le littoral et les chemins constituent également un sujet important. Des projets sont en cours, en lien avec le Conservatoire du Littoral (LIFE Adapto+) et l'Office de Tourisme du Cotentin, pour réfléchir à l'évolution du sentier du littoral mais aussi du GR.

L'entretien des chasses reste par ailleurs une priorité pour maintenir des itinéraires accessibles pour tous, agriculteurs comme promeneurs, à pied ou en vélo.

La commune suit également avec attention les questions d'assainissement pour les hameaux privés de dispositif collectif, en lien avec le service du cycle de l'eau de la Communauté d'agglomération du Cotentin, qui détient cette compétence.

Pour la protection de la biodiversité, la commune a choisit une gestion plus naturelle des espaces verts (tonte raisonnée). Une réflexion est amorcée sur la création de jachères fleuries et de jardins partagés. Ces actions visent à embellir la commune tout en favorisant la faune, la flore et les pratiques respectueuses de l'environnement.

Enfin, pour associer les habitants à l'amélioration du cadre de vie, un appel à la participation citoyenne sera lancé concernant l'entretien des haies, des caniveaux et des pieds de murs. Chacun, à son niveau, peut contribuer à rendre la commune plus propre, plus agréable et plus accueillante.

Jeunesse / Conseil Municipal des Jeunes

Afin de favoriser les rencontres entre les jeunes de la commune et de relancer la dynamique du Conseil Municipal des Jeunes, les élus ont décidé d'organiser une journée d'animation à destination des Vicquois âgés de 12 à 17 ans. Cette journée aura lieu en septembre autour du thème du sport et de la convivialité. Plusieurs activités sportives et ludiques, des défis par équipe seront proposés, des lots seront à gagner et un goûter sera offert.

L'objectif est avant tout de permettre aux jeunes de Vicq-sur-Mer de mieux se connaître. En l'absence d'école sur la commune, les enfants et adolescents ne fréquentent pas toujours les mêmes établissements et ont peu d'occasions de se rencontrer. Cette journée sera donc un temps privilégié pour créer du lien, partager un moment agréable et découvrir la vie communale autrement. Un stand présentera également les actions menées par l'ancien Conseil Municipal des Jeunes pour montrer concrètement comment les jeunes peuvent s'impliquer, proposer des idées et participer à la vie de leur commune.

Nous communiquerons par affichage et sur les réseaux pour inviter les jeunes Vicquois à venir participer à ce premier rendez-vous ! Mais d'ores et déjà, reprenez la date : **le dimanche 6 septembre.**

RECU DU TRAIT DE CÔTE

Le littoral du Val de Saire est particulièrement exposé aux effets du changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer. Ces phénomènes entraînent un recul important du trait de côte, des franchissements plus fréquents des cordons dunaires par la mer et une salinisation progressive des nappes phréatiques. Les impacts du recul du trait de côte sont multiples : ils menacent les infrastructures, modifient les écosystèmes, rendent les terrains moins propices à l'élevage et dégradent les ouvrages de protection.

Avec ses 14 km de côtes, Vicq-sur-mer est bien sûr concernée par ce phénomène.

A Néville, les blockhaus sont battus par les flots et leur accès est devenu dangereux. A Réthoville, l'érosion du littoral a mis à jour une ancienne décharge qui menaçait de déverser ses déchets sur la plage et dans la mer. D'abord confiné temporairement, ce site a été entièrement dépollué avant les tempêtes de février 2025. Mais d'autres décharges subsistent... Dans le secteur des mares de Vrasville, une maison a disparu depuis longtemps et les anciennes clôtures des champs ont désormais les pieds dans l'eau. Les mares en arrière du littoral se salinisent. Il faut donc imaginer un nouveau sentier littoral, car l'ancien tracé passe maintenant sur le sable où nichent des espèces protégées...

Ainsi, les conséquences humaines, matérielles, économiques et environnementales du recul du trait de côte se font déjà sentir. Elles touchent à l'urbanisme, au tourisme, à l'agriculture, au patrimoine, à l'écologie... Il faut donc se préparer au changement climatique en anticipant les événements et leurs conséquences.

Pour faire face aux modifications imprimées par le changement climatique sur le littoral du Val de Saire, différentes actions sont étudiées par le Conservatoire du littoral et le SyMEL (Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche), en concertation avec tous les acteurs du territoire. Différentes possibilités existent pour les collectivités.

La protection du littoral par des digues et des enrochements est coûteuse et perturbe souvent le transit des sédiments dans les zones voisines. C'est, en quelque sorte, déplacer le problème plutôt que de le résoudre durablement.

Les solutions fondées sur la nature (restauration des dunes, plantation de végétation halophile, renaturation des ruisseaux...) offrent des réponses plus souples et souvent plus résilientes, avec un bénéfice supplémentaire pour la biodiversité.

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE

Le projet du PLUi du Cotentin prend aussi en compte la protection de la population et des biens face à la montée des eaux. Il intègre le recul du trait de côte à 30 ans et à 50 ans. Le PLUi a en effet vocation à encadrer la création de logements, le développement des zones d'activités ainsi que la réalisation des équipements publics. Le Cotentin souhaite anticiper les possibilités de recomposition du littoral et réduire ainsi la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels.

Etat d'avancement du PLUi Est-Cotentin

Comme beaucoup d'autres, le conseil municipal de Vicq-sur-Mer a émis un avis favorable avec de nombreuses réserves. Ces réserves seront étudiées par le Maire et les services du Cotentin cet été. Après modification, le nouveau projet de PLUi sera présenté en conseil municipal à l'automne. En décembre s'ouvrira une phase de consultation et d'enquête publique, qui durera 9 mois. Fin 2027, s'effectuera un travail de reprise du PLUi, dont la validation finale doit intervenir en février 2028.

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Au quotidien, les agents municipaux assurent des missions essentielles au bon fonctionnement de la commune et à la qualité du service rendu aux habitants. Qu'ils travaillent au secrétariat de mairie, aux services techniques ou à l'entretien des bâtiments communaux, chacun contribue, par ses compétences et sa disponibilité, à faire vivre Vicq-sur-Mer.

SECRÉTARIAT



Le secrétariat de mairie assure chaque jour de nombreuses missions essentielles au bon fonctionnement de la commune : accueil des habitants, état civil, urbanisme, finances, comptabilité, gestion des cimetières, suivi des dossiers administratifs et préparation des conseils municipaux.

Ce service est assuré par Virginie Pottier, secrétaire de mairie à temps plein, et Amandine Renouf, en charge de la comptabilité (mercredi matin). À compter du 20 juillet, l'équipe sera renforcée par l'arrivée de Marie-Christine Morin (temps partiel).

Compte tenu de l'importance du travail administratif à accomplir, les horaires d'ouverture au public sont organisés afin de permettre aux agents de traiter les dossiers dans de bonnes conditions. La mairie est ouverte au public du lundi au jeudi de 14h à 18h, et le vendredi de 14h à 16h.

Cette organisation vise à maintenir un accueil de qualité tout en garantissant le bon suivi des demandes des habitants et des obligations administratives de la commune.

SERVICES TECHNIQUES



Les services techniques de Vicq-sur-Mer sont composés de quatre agents : Noël Frémy, Frédéric Bon, Frédéric Compère et Anthony Orange.

Leurs missions sont nombreuses et essentielles au quotidien. Frédéric Bon, Anthony Orange et Noël Frémy interviennent plus particulièrement sur l'entretien des espaces verts, des routes et des chemins. La commune compte en effet 37 km de routes communales et autant de chemins.

Frédéric Compère assure plus particulièrement l'entretien des bâtiments communaux, notamment la mairie, la Maison d'Assistantes Maternelles, les salles communales, ainsi que les 12 logements communaux.

Même si chacun a des missions plus spécifiques, les agents des services techniques restent polyvalents et interviennent selon les besoins de la commune, les urgences, les saisons et les priorités définies par l'équipe municipale. Par leur présence sur le terrain, ils contribuent chaque jour à l'entretien du cadre de vie des Vicquois.

AGENTS D'ENTRETIEN



La commune compte également deux agents d'entretien à temps partiel : Christine Gohel et Marie-Laure Charlier.

Elles assurent l'entretien régulier des salles communales, de la mairie ainsi que des six églises de Vicq-sur-Mer. Leur travail, souvent discret, est pourtant essentiel pour garantir des locaux propres, accueillants et adaptés aux différents usages municipaux, associatifs ou culturels.

Christine Gohel assure également le suivi des locations des salles communales, avec l'accueil des utilisateurs.

LE BUDGET

L'exécution budgétaire de l'année 2025 (fonctionnement et investissement) a été approuvée lors du conseil municipal du 11 février 2026, par l'ancienne municipalité. La commune a perçu en recettes 1.669.073 € et a réalisé 1.113.455 € de dépenses.

Le budget communal primitif 2026 (fonctionnement et investissement) a été également voté lors du conseil municipal du 11 février 2026, par l'ancienne municipalité. Il s'élève à 1.975.646 €.

D'OÙ VIENNENT LES RECETTES ?

Les recettes de la commune proviennent principalement des dotations de l'État (456K€* en 2025), des impôts locaux (372K€ en 2025) des emprunts et subventions (189K€ en 2025) mais aussi des revenus immobiliers et divers (169 K€ en 2025).

QUE FINANCENT-ELLES ?

Les recettes permettent de financer les salaires des agents (394K€ en 2025), les dépenses d'énergie, assurances, entretien des bâtiments, des routes, des chemins, du matériel, fonctionnement administratif (364K€ en 2025), les investissements (280 K€ en 2025) et les frais de scolarité - école maternelle et école primaire (76K€ en 2025).

BUDGET 2025

*Chiffres agrégés en milliers d'euros

Recettes	Dotations nationales et locales	Impôts locaux	Emprunts et subventions	Revenus immo et divers
Dépenses	Salaires & indemnités des agents	Entretien, aménagements et énergies	Investissements	Scolarité

BUDGET PRIMITIF 2026

Recettes	Dotations nationales et locales	Impôts locaux	Emprunts et subventions	Revenus immo et divers
Dépenses	Salaires & indemnités des agents	Entretien, aménagements et énergies	Investissements	Scolarité

LES IMPÔTS COMMUNAUX AUGMENTENT-ILS CETTE ANNÉE ?

En 2026, le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taux communaux de fiscalité. Il est toutefois important de rappeler que le montant payé par chaque contribuable peut évoluer même lorsque la commune ne modifie pas ses taux. Cette évolution peut notamment être liée à la revalorisation annuelle des bases fiscales, décidée au niveau national, ou à des changements propres à chaque situation.

QUELS INVESTISSEMENTS SONT PRÉVUS AU BUDGET EN 2026 ?

Le budget d'investissement prévoit notamment des travaux sur le patrimoine communal, les bâtiments, les logements, la voirie et les équipements. Parmi les opérations inscrites figurent des travaux de rénovation du clocher de l'église de Neville et de la toiture de l'église de Gouberville. Pour ces deux projets, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), partenaire incontournable, n'a pas encore transmis son accord pour attribuer une aide financière à la commune. Plusieurs demandes de subventions sont en cours. Les travaux démarreront dès lors que la commune aura l'assurance d'obtenir des aides substantielles pour financer ces projets très coûteux.

SE RESTAURER

La suite du Bouquet

Restaurant

Ouverture du jeudi au dimanche
38 rue du hameau Rémond

Le cellier (salon de thé, déjeuner & gouter)

A la ferme de Renouville

Du jeudi au dimanche de 12h à 18h
2850 route des six clochers

Camping du Sablon

Snack

38 hameau de la mer / plage du Sablon
www.campingdusablon.com
Ouverture de début avril à fin octobre

Habibi Food

Plats libanais à emporter

Le mercredi de 18h à 21h
Plage du Vicq

Le P'ti Wan

Plats thaïlandais à emporter

Le jeudi de 17h30 à 20h
Plage du Vicq

T'ché Mé ki la Fé

Paninis et burger à emporter

Le dimanche de 18h à 21h
Plage du Vicq



SE DIVERTIR

La grange (bar et concert)

A la Ferme de Renouville

ouverture selon dates de concerts
2850 route des six clochers
www.fermederenouville.com

Bibliothèque de Vicq-sur-Mer

Ouverture le vendredi de 17h30 à 19h30
ancienne mairie de Néville

Le Café (café associatif)

Ouverture le vendredi à 19h
ancienne marie de Néville

S'APPROVISIONNER

Les saveurs du Vicq

Distributeur de légumes 24h/24

8 rue du chemin aux loups,
Village de Réthoville

Grain de sel

Crustacés et conserves de la mer

Le samedi de 9h30 à 12h
Place de la mairie de Vicq-sur-Mer

La ferme de Saint Jean

Produits issus de l'agriculture biologique

www.lafermedesaintjean.fr
Ouvert le samedi de 10h30 à 12h
22 hameau de Bellanville

La petite épicerie

Epicerie ambulante

06.73.86.70.26

API

Epicerie libre-service : 5h-23h, 7j/7

Place de la mairie de Vicq-sur-Mer
Créez votre compte :
<https://api-masuperette.fr/>

Vicq-sur-mer compte six églises, ouvertes dans la journée grâce à des bénévoles : l'église Notre-Dame à Cosqueville, l'église Notre-Dame à Vrasville, l'église Saint-Blaise à Angoville, l'église Saint-Martin à Réthoville, l'église Saint-Martin et Sainte-Trinité à Néville, l'église Notre-Dame à Gouberville.

Les prochaines messes auront lieu :

- Le mardi 8 septembre à 18h à Néville (fête du Bienheureux Ponthus)
- Le mardi 29 septembre à 18h à Gouberville

FIERS DE NOS VICQUOIS !

Les Vicquois méritent d'être mis à l'honneur !

Aujourd'hui, portrait de notre champion Anthony Delaplace.



Saviez-vous qu'Anthony Delaplace, ancien coureur cycliste professionnel, vit ici, à Vicq-sur-Mer, depuis 6 ans ? C'est en août 2020 qu'il a posé, avec sa famille, ses sacoches à Cosqueville.

« Avant d'arriver ici, on a vécu près de Saint-Lô et à Caen. Nos parents étant originaires de Gonneville-le-Theil et de Saint-Pierre-Eglise, nous avons choisi de revenir vivre ici après les études de Morgane - ma femme - dans notre fief ! » (Anthony Delaplace)

En octobre 2025, Anthony prend sa retraite de cycliste professionnel mais ne compte pas pour autant se la couler douce. En effet, depuis toujours il rêve d'une chose : devenir cuisinier. Un métier à l'époque incompatible avec le sport de haut niveau, mais sa passion pour la cuisine, elle, ne s'est jamais éteinte. Il enfle donc un tablier et se lance alors sans attendre, à l'âge de 36 ans, dans un CAP Cuisine. Après plusieurs mois intenses d'apprentissage et de création d'entreprise, ce qui a toujours été pour lui une échappatoire devient alors son métier.

Aujourd'hui, Anthony a repris avec son frère Cédric Delaplace, l'hôtel-restaurant Au Moyne de Saire à Réville : un hôtel de 19 chambres, ouvert depuis le mois de mars, et un restaurant, joliment nommé La Petite Table, qui est ouvert à tous depuis le 30 mai.

PROCHAINEMENT

Le repas des aînés

Le repas des aînés de Vicq-sur-mer aura lieu jeudi 5 novembre et dimanche 8 novembre 2026, à La Maison Rouge. Les bulletins d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres des Vicquois concernés en septembre prochain.

Le maire et ses adjoints seront heureux de vous retrouver pour ce moment de convivialité apprécié chaque année.

Un partenariat pour une mutuelle santé

Aujourd'hui, un grand nombre de personnes ne bénéficient pas d'une complémentaire santé. La commune de Vicq-sur-mer a signé un partenariat avec la compagnie AXA afin de faire bénéficier les habitants de Vicq sur Mer d'une offre promotionnelle pour l'adhésion à une complémentaire santé.

Une réunion d'information aura lieu courant septembre. Vous en serez informé par courrier postal.

La municipalité espère que ce partenariat pourra être profitable au plus grand nombre de Vicquois.

Contacter la mairie

Par mail

mairie@vicq-sur-mer.fr

Par téléphone

Tél : 02 33 54 31 96

En dehors des heures ouvrables du secrétariat, la ligne téléphonique de la mairie est transférée sur le téléphone personnel d'un élu.



Vous rendre à la mairie

Adresse

17 bis rue de la mairie
50330 Vicq sur Mer

Horaires d'ouverture

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h
- Jeudi de 14h à 18h
- Vendredi de 14h à 16h

Retrouver toutes les infos de Vicq-sur-mer

La vie de la commune, les décisions du conseil municipal, les actualités et les événements à venir, les réalisations et les projets de la municipalité, les associations et les activités culturelles et de loisirs, la location d'une salle communale ou du gîte le Presbytère :

Site internet : vicq-sur-mer.fr

Les actualités, événements ou aléas : sur la **page facebook et Instagram** : [vicqsurmer](#)
illywap : télécharger l'**application gratuite Illywap** et abonnez-vous pour recevoir les informations de la commune !

Rencontrer vos élus

Pour prendre rendez-vous avec un élu, maire, adjoint ou conseiller délégué, contacter la mairie : 02.33.54.31.96 / mairie@vicq-sur-mer.fr
Permanence du Maire le lundi après-midi de 14h30 à 18h.

AGENDA ANIMATIONS ETE 2026

14 Juillet : Méchoui au village de Cosqueville,
organisé par Le Foyer Rural

25 juillet : Concert dans l'église Notre-Dame de
Cosqueville, organisé par le Festival polyphonique
en Val-de-Saire

31 juillet & 1er août : Week-end nowadays
à la Ferme de Renouville

2 août : Vide-grenier moules-frites au village de
Vrasville, organisé par le Comité des fêtes
Cosqueville-Vrasville-Angoville

16 août : Rassemblement de voitures anciennes, place
de la mairie, organisé par le rasso de Mesnil-au-Val

16 août : Méchoui au village de Névilles, organisé par
l'association Névilles Patrimoine



Ateliers P'tits boulangers

Les mercredis et jeudis

Du 22 juillet au 20 août // 10h

Sieste poétique

Les jeudis

Du 23 juillet au 20 août // 15h

Réservation nécessaire à l'
Office de Tourisme du Cotentin
Tél : 0 805 320 200